



Lancy Football Club

Rapport d'Activité 2023-2024



← LA Promotion

Le Tournoi FF-15 →



← Lancy FC – FC Lugano
(1/16^{ème} finale de la Coupe de Suisse)

Le Repas de Soutien →



1. Table des matières

2.	Rapport du Président.....	3
3.	Rapport de la commission technique juniors.....	6
4.	Rapport de la commission des actifs.....	9
4.1.	1 ^{ère} équipe.....	9
4.2.	Futsal.....	9
4.3.	2 ^{ème} équipe.....	9
4.4.	3 ^{ème} équipe.....	10
5.	Rapport de la commission féminine.....	11
6.	Rapport de la commission des Seniors.....	13
7.	Rapport de la commission de gestion du matériel et IT.....	14
8.	Rapport de la commission des manifestations.....	15
9.	Rapport de la commission administrative.....	17
10.	Rapport de la commission des finances.....	18
11.	Rapport de l'organe de révision.....	20



2. Rapport du Président

Durant la saison 2023-2024, le comité a été composé de la façon suivante :

Co-présidents : Christophe Hayoz et Didier Henriod (qui a démissionné afin de prendre une nouvelle fonction au sein du Lancy FC).

Christophe Hayoz a pris la présidence.

Membres :

- Richard Chirenti (commission finances) ;
- Christophe Peiry (commission administrative), puis nommé en cours d'exercice Vice-Président en charge de l'administration;
- Béatrix Tschudin (section féminine) ;
- Nicolas Duchoud, (section juniors), a démissionné en cours d'exercice pour des raisons professionnelles ;
- Ivan Muller (1^{ère} équipe et relations partenaires), puis nommé en cours d'exercice Vice-Président en charge des aspects sportifs ;
- Laurent Brun, (gestion du matériel et IT).

Monsieur Omar Khettabi a été démis de ses fonctions et ne fait plus partie du Lancy FC.

Le comité central s'est réuni en moyenne tous les 15 jours. Les PV ont été rédigés et sont archivés au secrétariat du LFC.

Rappel de la Vision et des Objectifs du LFC :

Les objectifs définis lors de l'AGO 2015-2016 sont poursuivis et des progrès ont été réalisés dans l'ensemble des domaines.

- Stabiliser financièrement le Lancy FC. Les différentes initiatives prises par le comité ont abouti à un assainissement complet des finances du club. L'ensemble des pertes cumulées datant également d'avant la fusion en 2012 ont été amorties (réf. Rapport financier). Cependant, les deux saisons écoulées, notamment suite au covid et à la relégation nous ont démontré que le maintien de l'équilibre financier est un travail à remettre constamment à l'ouvrage.
- Mettre en place une structure claire avec des rôles, des responsabilités et des priorités sans équivoque.



- Le projet de Formation continue de se développer et nous pouvons affirmer que les couleurs du Lancy FC sont bien représentées au niveau des terrains genevois, romands et parfois même dans toute la Suisse. Nous soulevons les bonnes performances de nos 3 équipes Youth Ligue ainsi que des différentes équipes régionales et de notre section féminine.
- Créer une identité Lancy FC (communication, LOGO, Identité, équipements, etc.). La saison dernière nous avons également débuté notre participation au projet ASF Quality Club, ce qui a pour objectif de renforcer non seulement l'identité du club, mais également l'ensemble de la gouvernance et la gestion (sport management, team spirit) selon des labels définis par l'ASF et Swiss Olympic. Nous avons obtenu au mois de février 2024 la certification ASF Quality Club. Le Lancy FC est le premier club genevois à avoir obtenu ce label, mais également avec sa promotion en fin de saison, le seul club de la 1^{ère} ligue à faire partie de 'ce club' encore assez fermé.
- Le travail entrepris au niveau de la gestion de la première équipe a porté ses fruits avec à la clé une promotion en 1^{ère} ligue Classic.
- Attirer des partenaires et sponsors et pérenniser ce relationnel.
Nous rappelons que cet aspect est le travail non seulement de l'ensemble du comité central, mais également de l'ensemble des membres du LFC. De nouveaux partenaires importants nous ont rejoint ou ont confirmé leur intérêt de soutenir de manière plus marquée le club ou l'une de ses sections, nous les remercions et vous renvoyons au rapport de la commission marketing & communication pour plus de détails.

Comme vous le savez un club comme le nôtre se doit de fonctionner avec professionnalisme, impossible de prendre à la légère le travail administratif, qui comprend toute l'importance de la rigueur d'une PME et en plus la gestion d'environ 1'450 licenciés et d'une centaine d'employés.

C'est à ce titre que Didier, qui avait le projet de baisser son temps de travail pour développer une nouvelle activité, s'est porté volontaire pour donner un coup de main, absolument indispensable au bon fonctionnement du bureau et par la même occasion du club.

Il a fonctionné comme directeur ad-interim, le temps de recruter un candidat valable. Malheureusement cela n'est pas arrivé, et la question de demander à Didier s'il serait d'accord de prendre en main la direction du club s'est posée.

Après plusieurs séances de commissions ad hoc, nous avons pris la décision de changer notre organisation comme annoncé par communiqué officiel le 7 mai 2024 sur notre site officiel - [Communiqué Officiel](#)



Pour conclure, nous tenons à remercier chaleureusement :

La Ville de Lancy pour le soutien continu et substantiel apporté au LFC.

L'ensemble de nos partenaires et sponsors.

L'ensemble de nos membres, entraîneurs, joueurs, arbitres et bénévoles.

L'Association Cantonale Genevoise de Football.

L'Association Suisse de Football et notamment la 1^{ère} ligue.

L'ensemble du bureau, nos responsables techniques et notre gestionnaire de la boutique LFC à Florimont.

Nos collègues et amis du comité.

Longue vie et beaucoup de succès sportifs au LFC !

Lancy, le 24 octobre 2024.

Christophe Hayoz

Président



3. Rapport de la commission technique juniors

La direction sportive pour la Section Juniors est sous la responsabilité de Alain Casalino (juniors A et B), Fernando Bueno et Didi Andrey (Juniors C, D et Play More), Seiffalah Kraiem et Raffi Kaya (école de football) et Mike Bresson (gardiens). Les représentants de la Section Juniors au sein du comité sont Nicolas Duchoud et Didier Henriod. Nicolas Duchoud a quitté le comité pour des raisons professionnelles en cours d'exercice.

La Section Juniors (qui inclut l'Ecole de foot) est en quelques chiffres composée comme suit :

- 31 équipes dont 3 équipes de filles
- Environ 900 joueurs dont environ une cinquantaine de filles
- 73 éducatrices et éducateurs.

Nous tenons à remercier les différents sponsors et donateurs de nos équipes juniors pour leur soutien économique et technique.

Un sincère remerciement à tous nos éducateurs et leurs assistants qui font un énorme travail éducatif en parallèle du sportif. Ils véhiculent au quotidien les valeurs défendues par le club :

- LE RESPECT DE TOUTES ET TOUS,
- LE PLAISIR DE PARTAGER LA PASSION DU FOOTBALL,
- LE DEPASSEMENT DE SOI PAR L'APPRENTISSAGE DU JEU COLLECTIF.

Catégories Juniors A à C (10 équipes) :

Plus de 1'000 entraînements et 250 matches de championnat et coupe ont été effectués lors de cette saison sur les terrains de Florimont et des Fraisers.

Les joueurs répondent présent tant au niveau de l'envie que du sérieux et les résultats ont été à la hauteur de nos espérances et du travail de formation mis en place par les éducateurs et leurs responsables techniques. Avec un total de 6 équipes performantes en Brack.ch Youth League et en 1er degré, les couleurs du Lancy FC sont bien représentées sur les terrains genevois et romands.

Nos A et B régionaux ont fait excellente figure en Coupe Genevoise (finale pour les juniors A et demi-finale pour les juniors B).

Nos équipes du 2e degré ont effectué également une très bonne saison tant sur le plan sportif que sur le plan des apprentissages et de l'attitude.



Catégories D et E

Pour la catégorie junior E dans laquelle 9 équipes étaient inscrites, les quelques (140) enfants et (18) animateurs s'entraînent deux fois par semaine et ont un match le samedi ou le mercredi après-midi à Florimont et aux Fraisiers d'août à juin. L'objectif de ces rencontres est de se confronter aux autres juniors des autres équipes du canton sans pour autant que le résultat prime sur l'apprentissage des bases techniques et tactiques.

Cette saison a vu le développement du PLAYMORE, une nouvelle approche de la formation pour les juniors de cette catégorie. Le Lancy FC a répondu positivement à l'ACGF pour engager 4 équipes dans cette phase pilote lors du tour de printemps.

Concernant les juniors D, nos deux équipes d'académie ont bien figuré tout au long du championnat et terminé avec un bilan positif avec des joueurs aguerris pour aller dans la catégorie supérieure la saison prochaine. Dans cette catégorie également avec au total 9 équipes, 160 joueurs et 16 animateurs, nous continuons à privilégier les apprentissages techniques et tactiques aux résultats.

Hormis l'aspect compétition indispensable pour notre club, le football est un vecteur fort d'intégration. Nous avons donc 18 équipes en E-D coachées par des éducateurs de qualité, que nous continuons à former en collaboration avec l'ACGF afin d'encadrer et de faire progresser des jeunes de la commune de Lancy. A cet âge, le développement psychique et physique des jeunes évolue rapidement, nous gardons donc un œil attentif sur ces équipes.

La qualité du travail effectué fait que les joueurs aiment jouer pour le Lancy FC et attire aussi le regard des responsables de la formation des clubs du GEF avec qui nous avons une excellente entente.

Nous félicitons joueurs, éducateurs et parents pour leur participation, enthousiasme et bel état d'esprit !

Durant la pause hivernale (de fin novembre à février), la ville de Lancy nous met à disposition toutes les salles de gym des écoles. Cela permet à toutes nos équipes juniors de s'entraîner au moins une fois par semaine et aux jeunes de rester connecté avec leurs coéquipiers et de parfaire leur condition physique et technique.

Nous continuons à développer la collaboration entre les différentes catégories et les différents entraîneurs à travers des réunions de travail et des activités décloisonnées afin de favoriser les échanges, de renforcer le dialogue et d'optimiser nos ressources.

Nous notons également que grâce au travail et à l'approche stratégique de la formation, de la bonne entente entre les éducateurs/trices et de ces collaborations transversales étroites avec la direction technique des actifs, un bon nombre de joueurs juniors voit la possibilité d'intégrer les équipes actives pour les saisons à venir, ce qui nous réjouit énormément. Nous continuons à développer et renforcer cet aspect de ce travail afin d'augmenter ce nombre.



Ecole de Foot

2 responsables de site et 15 éducatrices et éducateurs s'occupent de la mise en place, de l'accueil et de l'animation des trois sessions d'entraînement chaque mercredi après-midi entre septembre et juin. Cette saison a vu l'école de foot du Lancy FC se déployait aux stades de Florimont et des Fraisiers (et salles pour la période hivernale) pour un total de plus de 160 enfants. En plus des premiers gestes techniques et des petits matches, des exercices de mobilité et de coordination des mouvements avec et sans ballon sont intégrés dans les séances.

Les Gardiens

Au Lancy FC, une attention particulière est mise sur la progression des joueurs au poste de gardien (ne). Des entrainements spécifiques pour toutes les catégories sont mis en place une fois par semaine et un suivi tout au long de la saison entre l'équipe des entraîneurs de gardien, les éducateurs et responsables techniques est effectué afin d'évaluer et accompagner au mieux la progression de ces joueurs. Cet effort consenti par le club et tous les intervenants est vraiment apprécié par les joueurs et joueuses, et leurs parents.

Formation des arbitres « Les jeunes arbitrent les jeunes »

M. Cosimo Fiero est le responsable au Lancy FC de l'organisation, du suivi et de la formation de nos jeunes arbitres (ils arbitrent uniquement pour les catégories E et D).

Nous avons une quinzaine de juniors du club (de 2007 à 2003) qui s'investissent dans cet apprentissage. Nous constatons que cela les sensibilise à la difficulté de ce rôle et que ce travail a un réel impact sur le fair-play et le respect pour le corps arbitral dans notre club !

Lancy, le 24 octobre 2024

Didier Henriod et les responsables techniques



4. Rapport de la commission des actifs

4.1. 1^{ère} équipe

Après notre relatif échec de la saison précédente, le club est reparti à l'assaut du championnat avec la ferme intention d'obtenir la 1^{ère} place, et ainsi la promotion directe.

Pour cela, nous avons complété notre effectif avec des joueurs genevois évoluant en 2^{ème} ligue inter (Veyrier, OG, Bernex) ou en 1^{ère} ligue promotion (Etoile Carouge). Un contingent restreint ramené à 19 joueurs plus 2 jeunes, pour permettre un travail plus spécifique avec chacun d'entre eux.

Cela a immédiatement porté ses fruits, avec un premier tour ou non seulement en championnat nous terminons à la 1^{ère} place avec 16 matches et 39 points, et en plus une belle aventure en Coupe de Suisse avec une victoire au 1^{er} tour contre le Stade Nyonnais pensionnaire de Challenge League, et un match en 1/16^e de finale contre le FC Lugano détenteur du trophée et futur finaliste. Cette rencontre dans laquelle notre équipe a fait honneur à l'ensemble du club et du football genevois.

Au deuxième tour, l'équipe a confirmé et a obtenu sa promotion avec un total de 74 points en 32 matchs, la meilleure attaque (81 buts) et la meilleure défense (25 buts).

Cette saison restera donc marquée par ce qui constituera à jamais le premier titre officiel de la première équipe du Lancy FC, soit champion suisse de 2^e ligue inter. A relever également une deuxième qualification consécutive pour le 1^{er} tour principal de la Coupe de Suisse 2024/2025.

4.2. Futsal

Toutes nos félicitations à notre équipe de Futsal, emmenée par Adolfo Domingues et son staff. Cette dernière s'est maintenue en Swiss Futsal Premier League malgré la difficulté d'obtenir des salles afin de pouvoir s'entraîner et jouer à ce niveau. Cette situation a amené le Lancy FC à se poser la question de ne pas continuer la saison prochaine à ce niveau de compétition, ce pour des raisons de manque d'infrastructures.

4.3. 2^{ème} équipe

Une saison de transition pour la 2^{ème} équipe, l'objectif de cette étant de devenir une équipe de post-formation, une réserve avec pour but de créer un réel lien entre les juniors et le



monde des actifs en permettant aux jeunes de s'aguerrir au contact d'adultes. Merci au staff pour le travail accompli lors de cette saison.

4.4. 3^{ème} équipe

La 3^{ème} équipe a un rôle plus social et doit permettre aux juniors arrivés à l'âge adulte de continuer la pratique du football à Lancy. Les aspects purement sportif et comptable ne sont pas une priorité absolue.

Lancy, le 24 octobre 2024.

Ivan Muller



5. Rapport de la commission féminine

Cette saison était riche en événements et il y a eu des changements notables. Avant tout, je souhaite remercier chaleureusement les entraîneurs et leurs coachs pour leur engagement tout au long de la saison. La section a pu participer avec 3 équipes (1^{ère}, FF19 et FF15) à un tournoi international en Espagne. Grâce à l'engagement des entraîneurs, parents et joueuses, nous avons pu financer cette sortie. Nous avons également organisé le tournoi de l'ACGF pour les FF15 et notre équipe a obtenu la 2^{ème} place du tournoi suite à un tir au penalty.

Pour cette saison, nous avons gardé les 4 équipes et continué le travail commencé par Elodie Munier. Après le départ d'Elodie à la fin de la saison, la section a continué cette saison sans responsable technique. Pour la première équipe, nous avons engagé Daniele D'Antonio comme nouvel entraîneur et Rudi Cianciulli comme coach suite au départ de Karim Haahtio. Loïc Tschudin a pris la responsabilité d'entraîneur des FF19 pour la saison. Le club a le privilège de pouvoir continuer à compter sur le soutien de Johan Djourou pour la partie sportive et en tant qu'entraîneur des FF15. Eva Da Costa continue d'entraîner les FF12.

Cette saison, nous avons donc gardé les 4 équipes féminines : FF12, FF15, FF19 et l'équipe active en 4^{ème} ligue. Nous avons fini la saison avec de bons résultats :

FF12 : Excellent travail des règles de base footballistique. La saison en Play-More s'est fait sans classement, mais notre équipe a fini avec de beaux résultats, en gagnant tous les matchs. Elle a fini vainqueur du tournoi de Noël d'UGS, et en juin elle a participé au tournoi d'UGS de garçons. En vue du niveau des joueuses, la section pense inscrire cette équipe en championnat Dà7 pour la prochaine saison.

FF15 : Excellent encadrement de cette équipe qui a continué à faire de très bon résultat et qui a gagné le championnat haut la main, 2^{ème} de la Coupe Genevoise, 2^{ème} de la Coupe Suisse.

FF19 : L'équipe continue d'évoluer avec de très bon résultats, 2^{ème} du championnat, vainqueur de la Coupe Genevoise et de la Coupe Romande.



Active : L'équipe a eu une belle saison et est arrivée en troisième place, avec le même nombre de points que l'équipe à la deuxième place, mais avec un goal average moins favorable. Merci beaucoup aux joueuses qui ont continué de s'engager avec un contingent plus stable que l'année précédente. Elles ont fait en une saison plus de points (47) que pendant les 5 saisons précédentes réunies.

Projet 2024—2025 : Faire monter la 1ère équipe en 3ème ligue.

Rajouter une équipe FF15 et une deuxième équipe active.

Inscrire les FF12 en championnat Dà7.

Pour les juniors, obtenir les mêmes résultats que les années précédentes avec un fort accent sur la progression des joueuses.

Refaire un voyage à l'étranger avec plusieurs équipes.

Lancy, le 24 octobre 2024

Beatrix Tschudin



6. Rapport de la commission des Seniors

Les Seniors 1, ont vécu une saison très difficile, mais ont finalement réussi à se maintenir de justesse dans la catégorie "Champion". En coupe genevoise, ils sont sortis en 1/16 de finale.

Nos Seniors 2 qui militaient dans la catégorie "Promotion" ont malheureusement terminé la saison sous la barre et se voient relégués en "Régional".

Les Vétérans 1 se sont classés troisièmes du championnat en catégorie "Champion", loin derrière le duo de tête. En coupe genevoise, ils ont été éliminés en 1/4 de finale par le FC Choulex qui s'est adjugé le doublé championnat/coupe genevoise. Nos Vétérans 1 étaient aussi engagés en coupe de Suisse où ils sont sortis en 1/4 de finale face à l'ES Malley-Crissier, futur vainqueur de la compétition.

Nos Vétérans 2, qui évoluaient dans la catégorie "Promotion", ont vécu une saison relativement tranquille et se sont classés 7ème. Pour Alexandre Brunner et sa troupe, il s'agissait de la dernière saison en 40+ puisque l'équipe s'est inscrite dans la catégorie 50+ pour la saison 2024/2025.

Lancy, le 24 octobre 2024

Richard Chirenti



7. Rapport de la commission de gestion du matériel et IT

La commission du matériel est constituée de:

- Nicolas Bermond
- Saif Kraiem
- Laurent Brun
- Roger Dumont

Elle a pris en charge le suivi de ce poste budgétaire très important dès le mois de septembre 2022.

Les objectifs que la commission s'est fixés pour la saison 2023-2024 :

- Mettre en place un contrôle et suivi du matériel.
- Responsabiliser entraîneurs, staffs et joueurs sur l'importance de traiter avec soin le matériel prêté.
- Maîtriser le budget matériel et équipement.
- Pouvoir mettre à disposition de toutes les équipes du matériel de qualité.

Ces points ont été respectés dans la majorité, mais il y a encore un gros travail à fournir pour terminer et améliorer certains points.

Pour cette nouvelle saison 2024/2025, nous continuerons à améliorer ses bases de travail ainsi que l'organisation.

Mise en place de la base de données pour le suivi et contrôle du matériel, des équipements et du budget (général ou par équipe).

Les objectifs pourront être atteints uniquement si les joueurs, les entraîneurs et le staff nous soutiennent et s'impliquent.

IT : un réseau Wi-Fi a été installé aux Fraisiers. Un ordinateur et une imprimante ont été offerts par un sponsor pour permettre aux entraîneurs d'imprimer leurs feuilles de match.

Une optimisation des services de télécommunications sur les trois sites (Florimont, Fraisiers, Marignac) a été faite pour réduire le coût des factures.

Lancy, le 24 octobre 2024

Laurent Brun



8. Rapport de la commission des manifestations

Cette saison nous avons organisé avec le comité et nos bénévoles de nouvelles manifestations, ce avec un excellent succès.

La Fête de la Musique ;

La Fête du 1^{er} août avec comme d'habitude la participation des joueurs de la 1^{ère} et de la 2^{ème} équipe, ces joueurs encadrés par les membres du comité ainsi que par la petite brigade de cuisine du chef Pascal Glorieux. Cette année encore nous avons la satisfaction d'avoir pu servir plus de 4'000 citoyennes et citoyens dans les délais impartis. C'est un beau succès pour cette organisation composée très majoritairement de membres du Lancy FC et qui ne sont pas des professionnels de la cuisine.

Jeudi 29 février, **l'Apéro des Sponsors et la Cérémonie de réception du Label ASF Quality Club** au Stade de Marignac, en présence des autorités du football, de la Ville de Lancy et de nos Sponsors et Partenaires. 100 personnes étaient présentes lors de cette magnifique soirée.

Dimanche 3 mars 2024, **le tournoi Cantonal des FF-15** regroupant 16 équipes, un énorme succès et une seconde place à la clé pour notre équipe LFC FF-15. Ce tournoi se déroulera à nouveau à Lancy en mars 2025 en marge de l'Euro W-2025. De belles animations et perspectives sont en vue.

A Pâques, le **tournoi international de Salou**, notre section féminine s'y est rendue avec 3 équipes complètes.

Vendredi 3 mai, notre traditionnel **Repas de Soutien** du Lancy FC pour sa 36^{ème} édition. A cette occasion, le Chef Pascal Glorieux a été mis à l'honneur, il s'agissait de son 30^{ème} repas, certainement l'un des plus qualitatifs. Un grand merci à toi et à tes équipes cher Pascal. Nous avons recensé près de 400 participants.



Le 16 juin, nous avons initié un **Tournoi Juniors D** à Florimont sur une journée avec la participation de 14 équipes pour cette nouvelle édition. Un succès à développer.

Lancy, le 24 octobre 2024

Béatrix Tschudin et Didier Henriod



9. Rapport de la commission administrative

Comme la saison dernière, cette saison a été saisie par d'importants changements au sein de notre administration.

Matteo Nervitto, après une année passée au Lancy FC, a décidé de quitter le club au 30 juin 2024 pour de nouveaux projets professionnels et sportifs.

Par ailleurs, le Comité avait le désir de rendre notre administration toujours plus efficace et optimale. Pour ces différentes raisons, Didier Henriod a été engagé comme Directeur Général le 1 avril 2024. Sa profonde connaissance du club, de ses institutions et son professionnalisme sont de véritables atouts pour le Lancy FC. Afin de répondre à nos statuts, il a, par conséquent, quitté ses fonctions de Co-Président et membre du Comité.

Avec une charge de travail toujours plus importante, Anouk Chirenti, responsable de notre administration générale et comptabilité, a augmenté son taux d'activité à 40% le 1 mai 2024 contre 30% auparavant. Dans le cadre de ses différentes tâches, sa rigueur, un travail minutieux et soutenu ont permis un contrôle important sur les dépenses et, ainsi, atteindre nos objectifs.

Afin d'agrémenter le bureau, un stage en immersion a été proposé, au mois de mars 2024, à notre joueur de la 1^{ère} équipe, Joeffrey Tshikomb. Il s'y est parfaitement intégré grâce à une soif d'apprendre perpétuelle et une motivation sans faille.

Projet 2024-2025 : notre administration doit continuer à se perfectionner et se rendre efficiente. Le bureau reste un axe central et prioritaire pour le bon fonctionnement de notre club.

Lancy, le 24 octobre 2024

Christophe Peiry



10. Rapport de la commission des finances

Comptes 2023/2024

Le budget de la saison 2023/2024 prévoyait une perte de CHF 28'592. Finalement, les comptes sont bouclés avec un résultat positif, soit un bénéfice de CHF 12'029. Cet excellent résultat est le fruit d'un travail acharné du bureau et de tout le Comité notamment pour limiter des dépenses et s'assurer de l'acquittement des cotisations des membres.

Le total des charges se monte CHF 2'279'331.18 (CHF 1'490'531.18 sans les loyers des stades), elles ont été réduites de près de CHF 79'000 par rapport à la saison précédente, ce qui représente une baisse de 3.3%. Par ailleurs, Le club a pu constituer une provision de CHF 30'000 pour pouvoir faire face dans le futur à d'éventuelles dépenses imprévues.

Les revenus s'élèvent à CHF 2'291'360.20 (CHF 1'502'560.20 sans les subventions en nature couvrant les loyers des stades) et diminuent d'environ CHF 54'000. Pour rappel, les comptes de la saison 2022/2023 comportaient des revenus extraordinaires de près de CHF 85'000 en lien avec la liquidation de Lancy Management Sàrl ainsi qu'une dissolution de provision à hauteur de 50'000 CHF. Les recettes 2023/2024 enregistrent quant à elles un versement de subventions J+S relatif à la saison dernière d'environ CHF 34'000. Si l'on fait abstraction des deux éléments extraordinaires et que l'on attribue les subventions J+S au bon exercice, les revenus affichent une augmentation de CHF 13'342.

** Au 30 juin 2024, les liquidités s'élèvent à CHF 222'489.73, en augmentation de CHF 77'797.51 par rapport à l'exercice 2022/2023.

Synthèse des états financiers :

		Exercice 2023/2024	Exercice 2022/2023
Total Actifs		371'073.48 CHF	398'561.57 CHF
dont liquidités		222'489.73 CHF	144'692.22 CHF
Total Passifs		371'073.48 CHF	398'561.57 CHF
	<i>Budget 2023/2024</i>		
Total Charges	(2'225'012 CHF)	2'279'331.18 CHF	2'358'236.67 CHF
Total Produits	(2'196'420 CHF)	2'291'360.20 CHF	2'345'080.14 CHF
Résultat de l'exercice	(-28'592 CHF)	12'029.02 CHF	-13'156.53 CHF



Révision et vérification des comptes :

Les comptes ont été révisés le 11 octobre 2024 par A. GAUTIER Fiduciaire SA qui a procédé, sur place, à un contrôle restreint des comptes (bilan, compte de résultat et annexe) et a émis son rapport de vérification.

Par ailleurs, Alexandre BRUNNER et Daniel CASUTT qui avaient été nommés vérificateurs aux comptes lors de la dernière assemblée générale ont procédé aux contrôles, sur place, le 25 octobre 2024 et ont également émis leur rapport.

Budget 2024/2025

Pour la saison 2024/2025, le budget prévoit une perte de CHF 9'546 (0.4% du budget). Par rapport au comptes 2023/2024, les charges continuent de diminuer, poursuivant la tendance des dernières saisons. Les recettes diminuent également. Il s'agit évidemment de prévisions et le club va continuer à travailler en cours de la saison afin limiter les dépenses et chercher de nouvelles sources de revenu et essayer de réduire la perte prévue.

	Exercice 2022/2023	Exercice 2023/2024	Budget 2024/2025
Total Charges	2'358'236.67 CHF	2'279'331.18 CHF	2'195'888.00 CHF
Total Produits	2'345'080.14 CHF	2'291'360.20 CHF	2'186'342.00 CHF
Résultat de l'exercice	-13'156.53 CHF	12'029.02 CHF	-9'546.00 CHF

Lancy, le 24 octobre 2024

Richard Chirenti



11. Rapport de l'organe de révision



Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint
à l'assemblée générale ordinaire
des membres de

Association Lancy Football Club, Lancy

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'Association Lancy Football Club, Lancy pour l'exercice arrêté au 30 juin 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Alan Bonvin
Réviseur responsable
Expert-réviseur agréé
(N° ASR 112904)

Genève, le 10 octobre 2024

Alkrij - 2023_Ass. Lancy Football Club_ROR

Annexes : - comptes annuels (bilan total CHF 371'073.48.-, compte de résultat, annexe)

